

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Tél : 05.63.94.09.88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur TRIFFAULT Claude, Maire, salle de la Mairie.

Présents: M. BORDES Denys, Mme BORDES Stéphanie, CANDELON Pierrette, M. DONNET Christian, Mme FAISANT Isabelle, Mme GUYON Hélène, M. SERRES Christian, Mme VILLADIEU Claudine, Mme WINGTAN Véronique

Absents Excusés : Néant

Absent : M. CORBIERE Bernard.

Pouvoirs : Néant

Mme BORDES Stéphanie a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Quitus Tarn et Garonne Collectivités - Phase Etude

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur les conditions d'exécution du mandat aux termes duquel le service Tarn et Garonne Conseils Collectivités a été chargé de l'opération Travaux divers pour la circulation et l'aménagement du village.

Il est constaté que le mandataire a remis son rapport rendant compte de l'accomplissement de sa mission.

Est également produit et visé :

- le bilan général et définitif (phase études) de l'opération en annexe pour un montant de 21 734,10 € TTC.

Le conseil municipal décide de :

- donner au service Tarn et Garonne Conseils Collectivités quitus entier et sans réserves de sa gestion, au vu du bilan ci-joint.

2. Approbation du projet après enquête publique

Le conseil municipal

Vu le code de la voirie routière

Vu la délibération du 10 janvier 2018

Vu le rapport favorable du commissaire enquêteur du 19 mai 2018,

Considérant le rapport présenté par Monsieur Claude Triffault, maire,

La ville de Gramont souhaite engager le projet de requalification et de valorisation de centre bourg et d'aménagement des espaces publics.

Le projet a fait l'objet d'une large concertation.

Les grands principes sont :

- Création d'une nouvelle voie située lieu-dit « le village » section AO numéros 44, 45, 15 et lieu-dit « sardine » ZT 96.
- Modification de la desserte de circulation.

Cette enquête s'est déroulée du 30 avril 2018 au 15 mai 2018.

Monsieur le commissaire enquêteur, dans son rapport et ses conclusions motivées du 19 mai 2018 a émis un avis favorable.

Le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches pour ce faire,
- de prendre acte de l'avis favorable de Monsieur le commissaire enquêteur

3. Participation aux frais de transport scolaire pour l'année scolaire 2018/2019

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la prise en charge par la commune de GRAMONT de la participation financière 2018/2019 des familles aux frais de transports scolaire de leurs enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE la participation communale aux frais de transport scolaire suivante :

Pour les Etablissements de 2^{ème} degré : Collèges, Lycées, LEP, CFA, Enseignement Supérieur :

- à hauteur de 100 % soit : 46 € pour les internes et 90 € pour les ½ pensionnaires pour les élèves scolarisés dans et hors département.

Pour les Etablissements Primaires (Maternelle et Primaire, Classe d'Intégration Scolaire) :

- à hauteur de 100 % soit : 90 € pour les ½ pensionnaires pour les élèves scolarisés hors de la commune.

4. Autorisation pour encaissement d'un chèque de remboursement de sinistre

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite à un sinistre subi par la commune, il est nécessaire de prendre une délibération pour pouvoir encaisser un chèque émis par la compagnie d'assurance.

Ce sinistre concerne un dégât causé sur des jardinières, par un véhicule immatriculé 3956 JQ 82 en date du 14/01/2017 (réf. Compagnie : 2017802636)

Un chèque de 208,50 € a été émis par la compagnie GROUPAMA en remboursement du préjudice subi.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal l'encaissement de ce chèque.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Donne** son accord pour l'encaissement de cette somme à l'article 7788 du budget primitif 2018 de la commune.

- **Transmet** cette délibération à la Trésorerie de Beaumont de Lomagne

5. Animaux errants

- Création d'une fourrière
 - Si création : emplacement à préciser : voir travaux à intégrer dans ceux des stationnements
- Affaire à suivre.

6. Cuves à fuel de l'école

A évacuer en la donnant ou à faire enlever par une entreprise susceptible de s'en charger.

7. Création Trombinoscope du Conseil Municipal sur le site internet de Gramont

A l'issue de la séance, une photo de groupe a été prise afin de mettre en ligne sur le nouveau site internet de la commune le visage de chacun des conseillers municipaux actuels.

Questions diverses :

Nettoyage des fossés : Réflexion à faire sur l'histoire des fossés à récurer par rapport aux pluies.

Recensement 2019 : Proposer à Fanny Moles d'être agent recenseur.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 31/05/2018:

- *Délibération N° 2018-31/05-01* : Approbation du projet après enquête publique
- *Délibération N° 2018-31/05-02* : Participation aux frais de transport scolaire pour l'année scolaire 2018/2019
- *Délibération N° 2018-31/05-03* : Autorisation pour encaissement d'un chèque de remboursement de sinistre
- *Délibération N° 2018-31/05-04* : Quitus Tarn et Garonne Collectivités - Phase Etude

Signatures Membres du Conseil Municipal :

TRIFFAULT Claude	Maire	
VILLADIEU Claudine	1 ^{ère} Adjointe	
FAISANT Isabelle	2 ^{ème} Adjointe	
BORDES Denys	Conseiller	
BORDES Stéphanie	Conseiller	
CANDELON Pierrette	Conseiller	
CORBIERE Bernard	Conseiller	Absent
DONNET Christian	Conseiller	
GUYON LE BOUFFY Hélène	Conseiller	
SERRES Christian	Conseiller	
WINGTAN Véronique	Conseiller	